



Montréal, le 13 septembre 2023

Aux parents des élèves de la 2^e année du 2^e cycle

OBJET : Renseignements à transmettre aux parents en début d'année relativement à la nature et à la période des principales évaluations.

Chers parents,

Nous considérons important que vous soyez informés des moments de l'année où vous recevrez les communications, la répartition de compétences ainsi que la nature des principales évaluations.

Voici donc ces différentes informations :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	<ul style="list-style-type: none"> Vous recevrez cette communication le 13 octobre 2023. La 1^{re} communication servira à vous donner des informations sur le comportement et les attitudes de votre enfant depuis le début de l'année ainsi qu'à vous renseigner sur le rendement scolaire en français et en mathématique.
Premier bulletin	<ul style="list-style-type: none"> Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le 23 novembre 2023. Pour ce bulletin, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour tous les élèves. Les spécialistes seront également disponibles. Au 1^{er} bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Ce bulletin représentera 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 16 novembre 2023.
Deuxième bulletin	<ul style="list-style-type: none"> Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant le 23 février 2024. Pour cette communication, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour certains élèves ciblés. Au 2^e bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Le 2^e bulletin correspond à 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 17 novembre 2023 au 16 février 2024.
Troisième bulletin	<ul style="list-style-type: none"> Vous recevrez le troisième bulletin de votre enfant le 20 juin 2024. Pour ce bulletin, toutes les compétences seront évaluées et elles correspondront à 60% du résultat final de fin d'année. Dans ce bulletin, vous retrouverez également le résultat final de chacune des compétences disciplinaires. <p>À la fin de l'année, l'épreuve obligatoire de français du ministère de fin du 2^e cycle vaudra pour 20% du résultat final.</p> <p>Ce bulletin couvrira la période du 17 février au 20 juin 2024.</p>

☉ RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ÉVALUÉES À CHACUNE DES ÉTAPES

	Français Lire	Français Écrire	Français Communiquer oralement	Mathématique Résoudre des problèmes	Mathématique Raisonnement	Anglais Interagir oralement en anglais	Anglais Réinvestir sa compréhension de...	Anglais Écrire des textes	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Éthique et culture religieuse	Univers social	Sciences et technologies
1 ^{er} bulletin (20%)	X				X								X	X
2 ^e bulletin (20%)		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
3 ^e bulletin (60%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RÉSULTAT FINAL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Pour chacune des compétences disciplinaires indiquées par un X, un résultat en % sera indiqué dans le bulletin. De plus, un espace est prévu, pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

Autres commentaires :

Au premier et au dernier bulletin, la compétence **Organiser son travail** fera aussi l'objet de commentaires.

Voici la nature des principales évaluations qui auront lieu tout au cours de l'année scolaire :

<p>Français, langue d'enseignement</p>	<p><u>En lecture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'étape, des activités de compréhension, de réaction et d'appréciation de textes sont réalisées. • À la fin de l'année, une situation d'apprentissage et d'évaluation en lecture <u>obligatoire</u> provenant du ministère sera administrée à tous les élèves de la fin du 2^e cycle. • Tout au cours de l'année, d'autres méthodes d'évaluation (lectures interactives, journaux dialogués et entrevues de lecture si nécessaire) seront utilisées. <p><u>En écriture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'étape, les élèves écrivent dans leur cahier et utilisent le code d'autocorrection. • À chacune des étapes évaluées, une situation d'écriture plus élaborée est réalisée. • À la fin de l'année, une situation d'évaluation <u>obligatoire</u> en écriture provenant du ministère sera administrée à tous les élèves de la fin du 2^e cycle.
<p>Mathématique</p>	<p><u>Raisonnement et Résoudre</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'année, les connaissances sont évaluées par le biais de petits exercices écrits et oraux ainsi que par observations. • Des situations problèmes sont réalisées tout au cours de l'année afin d'évaluer l'application des savoirs essentiels. • À chacune des étapes évaluées, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) communes au sein du niveau sont réalisées.
<p>Anglais <i>(enseigné par un spécialiste)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement, une dictée est réalisée afin de vérifier la connaissance et l'apprentissage des mots de vocabulaire. • Les élèves sont également appelés à écrire de courtes phrases et à s'autocorriger. • Des grilles d'observations sont utilisées lors des productions orales des élèves.
<p>Science et technologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les différents thèmes abordés, des grilles d'observations, des traces des expérimentations, des auto-évaluations et des petits exercices sont faits afin de vérifier les compétences et les connaissances des élèves.
<p>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'année, des fiches d'activités et des discussions en grand groupe sont réalisées afin d'aborder les différentes notions du programme de formation. • Selon les différents thèmes abordés, des grilles d'observations, des auto-évaluations et des petits exercices sont faits afin de vérifier les compétences et les connaissances des élèves.
<p>Éthique et culture religieuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'observations des travaux en cours d'étape. • Discussions selon les différents thèmes abordés.
<p>Musique <i>(enseigné par un spécialiste)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'année, les élèves seront appelés, par lecture de partitions, à interpréter différents genres musicaux au xylophone et à la flûte à bec. De plus, les élèves devront composer des pièces musicales à la flûte à bec. • En musique, une des compétences est d'être capable d'apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades. À partir d'œuvres de différents répertoires, les élèves auront à se prononcer sur leurs différentes caractéristiques, sur les sentiments qu'elles suscitent et les impressions qu'elles auront laissées. Cela se fera à partir de discussions en groupe et de travaux écrits.
<p>Arts plastiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au cours de l'année, les élèves apprendront différentes techniques en arts plastiques. Les élèves seront donc évalués à partir des œuvres qu'ils auront réalisées. La maîtrise de la technique et le respect des consignes seront les deux principaux critères retenus. • En arts plastiques, une des compétences est d'être capable d'apprécier des œuvres d'art, ses réalisations et celles de ses camarades. Cela sera évalué à l'aide d'une grille d'appréciation ou de discussions avec les élèves.
<p>Éducation physique <i>(enseigné par un spécialiste)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de grilles d'observations, les enseignants évaluent les compétences des élèves à réaliser des exercices de mise en forme et d'activités individuelles (corde à danse, gymnastique, jonglerie, etc.). Aussi, par le biais de jeux coopératifs et de sports d'équipes, les enseignants observent les compétences des élèves à interagir dans différents contextes d'activités physiques.

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Le directeur,

Christian Lacombe

Les titulaires,

Sophie Tremblay, Dominique Michaud, Radmila Lutova et Nicu Pintilie